

Assemblée Générale (AG)

Mardi 27 juin 2017 - 19h30



ASSOCIATION
MJC MONT-MESLY
MADELEINE REBÉRIOUX

A la MJC du Mont-Mesly, 100, rue Juliette Savar – CRETEIL

Notre association a notamment pour but :

- D'être ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.
- De favoriser l'engagement et à la prise de responsabilité des citoyens dans la société, de contribuer à la cohésion sociale et à la démocratie participative notamment au niveau local.
- D'être un lieu d'échange qui propose des activités culturelles, artistiques, sportives, ou ludiques, permettant l'éveil et la rencontre avec les autres.

Qui peut voter ?

Les adhérents se trouvant à jour de leur cotisation depuis plus de six mois au jour de l'élection:

- âgés de 16 ans révolus à la date de l'AG.
- ou âgés de moins de 16 ans, représentés par un de leurs parents ou représentant légal. Chaque parent ne dispose alors que d'une seule voix par procuration, quel que soit le nombre d'enfants inscrits. Cette voix n'est pas cessible.

Les associations adhérentes ne disposent que d'une seule voix par association

Qu'est-ce que l'éducation populaire ?

L'action des associations d'éducation populaire cherche à promouvoir en dehors des structures traditionnelles d'enseignement, une éducation qui reconnaît à chacun la capacité de progresser à tous les âges de la vie.

Leurs activités donnent l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, confronter ses idées, parler en public, en somme à s'épanouir et trouver sa place dans la société.



20h

L'AG ordinaire

Présentation du nouveau Règlement Intérieur : débats et vote.

Le rapport moral de la présidente

Il a pour but de :

- Présenter le chemin parcouru depuis la dernière AG ;
- Faire part du "moral" de l'association ;
- Expliquer les difficultés rencontrées sur l'année écoulée ;
- Donner des pistes pour le rapport d'orientation.

Le rapport d'activité

Il dresse un bilan objectif des actions conduites par l'association sur l'année passée.

Le rapport financier du trésorier

Il a pour but de présenter les comptes de l'association pour l'année écoulée. Le commissaire aux comptes, après vérification du livre des dépenses et des recettes, nous fera part de ses conclusions.

Le rapport d'orientation

L'AG donne l'occasion de définir des perspectives pour l'association.

... débats et échanges ...

Adhérents c'est pour vous l'occasion

- D'être acteur dans la vie de l'association.
- De nous faire part de vos souhaits.
- De rejoindre les 19 administrateurs bénévoles qui animent la réflexion et les orientations de l'association avec l'équipe des professionnels et animateurs d'activités.

ENEZ NOMBREUX

Nous avons besoin de vous pour donner l'occasion à chacun de peser sur son avenir individuel dans un cadre collectif.

Elections au conseil d'administration

Chaque année 1/3 les administrateurs bénévoles sont renouvelés. Ils sont élus pour 3 ans. Ils font vivre et animent l'association.

